

ACTUALITÉ

Du Rhône à la Loire en vélo

DOSSIER

Présentation de l'Agglo

DÉCRYPTAGE

Subventions aux commerces

ANNONAY AGGLO

Le magazine de la Communauté d'Agglomération du bassin d'Annonay

printemps 2015 #spécial



ANNONAY AGGLO
sa première année

www.annonay-agglo.fr

UNE NOUVELLE ÉTAPE

Notre intercommunalité a connu de nombreux changements en 2014 et 2015. Elle a commencé l'année 2014 en devenant une communauté d'agglomération : « Annonay Agglo » était née, avec à la clé un nouveau logo. Cette mue



s'est traduite par l'intégration de B.a.bus à l'Agglo et le 1^{er} juillet 2014, par la reprise de la gestion des transports scolaires pour tous les élèves du bassin. En parallèle, à la suite des élections municipales, un nouveau conseil communautaire a été installé en avril et un nouvel

exécutif désigné. Les nouveaux élus réfléchissent depuis à la conception d'un « projet de territoire », véritable feuille de route du nouveau mandat, précisant les grands projets et les chantiers importants de l'Agglo. En pleine réflexion sur son avenir, dotée de nouveaux élus, l'Agglo a intégré une nouvelle mission au 1^{er} janvier 2015, l'instruction des documents d'urbanisme pour les 16 communes, clôturant une

année 2014 riche en nouveautés, et qui restera comme une charnière dans son histoire.

Tous ces changements n'ont pas empêché l'Agglomération de lancer des projets d'envergure. Ainsi, grâce à l'action conjointe de l'ensemble des partenaires locaux, Annonay Agglo bénéficie d'un programme de financement exceptionnel pour appuyer le commerce, l'artisanat et les services : l'Opération collective de modernisation (OCM) va permettre d'aider les entrepreneurs du bassin à développer ou concrétiser leurs projets. L'économie est – et restera – la priorité de notre intercommunalité.

Dans un autre domaine, la « Via Fluvia », projet de véloroute qui reliera le Rhône à la Loire en traversant notre territoire, a été lancé. Ce projet ambitieux et novateur allie offre de loisirs et touristique, développement durable, service au public et valorisation de notre patrimoine naturel.

En cela, la « Via Fluvia » est un beau symbole de ce que nous voulons construire : avoir de l'ambition, au service de notre attractivité et du bien-être de tous les habitants. Avec les élus de l'exécutif, je porterai ces principes tout au long de ce mandat, pour qu'Annonay Agglo rayonne et se développe.

SIMON PLENET
PRÉSIDENT D'ANNONAY AGGLO

SOMMAIRE

ARRÊT sur images /// 3

ACTUALITÉS /// 4

DOSSIER > à la découverte de l'Agglo /// 5

DÉCRYPTAGE > OCM, subventions aux commerces /// 8

EN DIRECT de vos communes /// 9

Initiative(s) locale(s) /// 10

LES RENDEZ-VOUS de l'Agglo /// 11



• AU SERVICE DE L'ACCUEIL DES PLUS JEUNES

- Le relais d'assistants maternels contribue à la
- professionnalisation des assistants maternels, à l'épanouissement
- des jeunes enfants. Il est aussi lieu ressource pour les parents.



• LA SCIENCE MOBILISE

- L'édition 2014 du Village des sciences s'est implantée sur
- l'Agglo. Le « village » a accueilli plus de 4000 visiteurs !

PLUS DE FLUIDITÉ ENTRE ANNONAY & DAVÉZIEUX

La nouvelle rocade fluidifie la circulation et désenclave la zone d'activité de Marenton, un véritable plus pour les entreprises et pour les habitants.



LES ACCROBRANCHÉS INVESTISSENT VIDALON

L'association va s'installer dans des locaux situés au pôle entrepreneurial de Vidalon.



• DES SALLES DE SPECTACLES REMPLIES

- Les Ogres de Barback, Ibrahim Maalouf (photo), Antoine Duléry
- et autres, ont fait salles combles : environ 1300 spectateurs
- pour chaque concert et 450 pour les spectacles d'humour.



©AB photography

LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM) Ouverture d'un lieu unique d'accueil

Vous êtes assistant(e) maternel(le) ou candidat(e) à l'agrément ? Ce lieu est aussi fait pour vous.

Parce que chaque âge de la vie requiert des compétences et des besoins particuliers et que c'est lors du premier âge que se jouent les notions de confiance en soi, de vie en collectivité, etc., Annonay Agglo a mis en place ce lieu ressource.

Le RAM est ouvert à tous, parents ou professionnels de la petite enfance. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges. Afin de répondre aux attentes du plus grand nombre, des permanences se tiennent chaque semaine dans différentes communes du Bassin (voir tableau des permanences).

Le RAM vous accueille :
Résidence les Cévennes,
av. de l'Europe, Annonay

lun. /// 12h > 14h
mar. /// 14h > 17h30
mer. /// 12h30 > 18h30
jeu. /// 16h > 17h30
ven. /// 9h > 15h30

Assistants maternels, vous pouvez, sur inscription, vous rendre aux temps collectifs :

mar. /// 9h > 11h - Annonay
/// 9h30 > 11h30 - Roiffieux
mer. /// 9h > 11h - Villevocrance ou Vanosc
jeu. /// 9h > 11h - Annonay et Vernosc-lès-A.* ou Davézieux*
ven. /// 9h > 11h - Boulieu-lès-A.

* RDV à Davézieux les semaines impaires et à Vernosc-lès-A. les semaines paires.

documents et contacts en ligne sur www.annonay-agglo.fr



DÉCHÈTERIE DE MARENTON Ouverture les lundis

Depuis le 13 avril 2015, la déchèterie de Marenton ouvre ses portes les lundis. L'équipement est ouvert six jours sur sept, du lundi au samedi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pour mémoire, les déchèteries de Vernosc-lès-Annonay et de Villevocrance ont quant à elles, modifié leur horaires d'ouverture.

> Déchèterie des Ensuries, Vernosc-lès-Annonay :
mer. et ven. : 9h > 12h - 13h30 > 16h30 et sam. : 13h30 > 16h30

> Déchèterie de la Vocance, Villevocrance :
mar. et jeu. : 9h > 12h - 13h30 > 16h30 et sam. : 9h > 12h

Les déchèteries sont ouvertes à l'ensemble des habitants du Bassin.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPRENEURIAT : Le programme du printemps est sorti

Annonay Agglo souhaite développer l'animation et l'accompagnement des chefs d'entreprises du bassin d'Annonay dans le cadre des « Rendez-vous de l'entrepreneuriat » - pôle entrepreneurial de Vidalon. Des conventions ont déjà été signées avec différents partenaires économiques du territoire afin de permettre un accompagnement optimal des créateurs et entrepreneurs du territoire.

Des conventions ont déjà été signées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Compétences en Temps Partagés, Réseau des coopératives, Initiative Ardèche Verte, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises...

POURQUOI LES RENDEZ VOUS DE L'ENTREPRENEURIAT ?

Etre entrepreneur nécessite des compétences dans des domaines très divers et de plus en plus techniques, d'où la nécessité d'être accompagné. C'est pourquoi, l'Agglo et l'ensemble de ses partenaires proposent ses « Rendez-vous ».

Ils visent à favoriser les échanges sur les thématiques économiques :

- > à destination d'un public varié,
- > sur inscription auprès des

organismes organisateurs, > dans des domaines divers : ressources humaines, création d'entreprises, nouvelles technologies, environnement, points juridiques... En 2014, les permanences à Vidalon ont accueilli 340 personnes. Les formations proposées par les partenaires (dont Nouvelle Donne) ont accueilli, quant à elles, environ 500 personnes.

: DU RHÔNE À LA LOIRE EN VÉLO : La via fluvia, équipement touristique structurant

L'Agglo et quatre intercommunalités de la Loire et de la Haute-Loire développent le projet de «Via Fluvia». Ce tracé suit le plus possible l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre la Loire et la Vallée du Rhône. Il traversera notre territoire sur 35 kms, en passant par les communes de Thorrenc, Talencieux, Vernosc-lès-Annonay, Davézieux, Annonay, Boulieu-lès-Annonay et St-Marcel-lès-Annonay.

Il s'agit de proposer un nouvel aménagement de loisir, de favoriser l'utilisation des modes de déplacements doux (vélos, marche à pied...) et surtout de découvrir notre Bassin sous un angle nouveau, dans le respect de l'environnement.

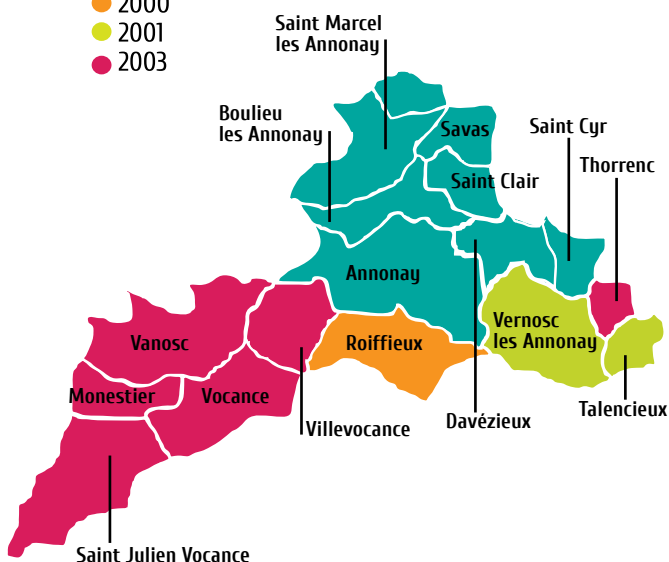
DOSSIER À la découverte de l'Agglo

LE 17 AVRIL 2014, SUITE AU RENOUVELLEMENT DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES, LA NOUVELLE ÉQUIPE A PRIS PLACE POUR FORMER L'EXÉCUTIF DE CE NOUVEAU MANDAT. NOUVELLES COMPÉTENCES, NOUVEAUX PROJETS, UNE PREMIÈRE ANNÉE CHARGÉE.

PRÉSENTATION DE L'AGGLO

● Communes adhérentes au District Urbain d'Annonay (1968)
Année d'adhésion à la Communauté de Communes du bassin d'Annonay

- 2000
- 2001
- 2003



Annonay
17 085 annonéens
22 élus titulaires

Boulieu-lès-Annonay
2 194 bonloculiens
3 élus titulaires

Davézieux
3 072 davézoriens
4 élus titulaires

Monestier
50 mounitières
1 élu titulaire
1 élu suppléant

Roiffieux
2 830 réfocaliens
3 élus titulaires

Saint-Clair
1 113 saint-clairois
1 élu titulaire
1 élu suppléant

Saint-Cyr
1 307 saint-cyriens
2 élus titulaires

Saint-Julien-Vocance
237 saint-Julien-vocançois
1 élu titulaire
1 élu suppléant

Saint-Marcel-lès-Annonay
1 418 saint-marcelons
2 élus titulaires

Savas
859 savassiens
1 élu titulaire
1 élu suppléant

Talencieux
1 032 talencieux
1 élu titulaire
1 élu suppléant

Thorrenc
243 thorrençois
1 élu titulaire
1 élu suppléant

Vanosc
922 vanoscois
1 élu titulaire
1 élu suppléant

Vernosc-lès-Annonay
2 346 vernoscois
3 élus titulaires

Villevocance
1 283 villevocançois
1 élu titulaire
1 élu suppléant

Vocance
591 vocançois
1 élu titulaire
1 élu suppléant

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, les communautés doivent exercer des compétences obligatoires définies par la loi (3 pour les communautés de communes / 4 pour les communautés d'agglomération), ainsi que des compétences dites « optionnelles » qu'elles choisissent au sein d'une liste sans toutefois être limitées à un nombre maximal. C'est pourquoi notre communauté de communes a pu rapidement devenir une agglomération : la Cocoba exerçait presque toutes les compétences nécessaires pour devenir une agglomération.

LES COMPÉTENCES EXERCÉES PAR L'AGGLO

| COMPÉTENCES OBLIGATOIRES | COMPÉTENCES OPTIONNELLES |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Economie • Aménagement de l'espace communautaire • Equilibre social de l'habitat • Politique de la ville | <ul style="list-style-type: none"> • Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie • Voirie d'intérêt communautaire • Gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire • Action sociale d'intérêt communautaire • Assainissement |

PRÉSENTATION DE L'EXÉCUTIF DE L'AGGLO



DENIS SAUZE
6^{ème} vice-président
Aménagement

THOMAS TOULARASTEL
7^{ème} vice-président
Transports & déplacements

CHRISTOPHE DELORD
5^{ème} vice-président
Développement durable

CÉLINE BONNET
2^{ème} vice-présidente
Finances &
administration générale

LAURENT MARCE
11^{ème} vice-président
Environnement & déchets

SIMON PLÉNÉT
Président

EDITH MANTELIN
8^{ème} vice-présidente
Equipements sportifs &
patrimoine bâti

YVES BOULANGER
4^{ème} vice-président
Insertion, formation
& jeunesse

PATRICK OLAGNE
3^{ème} vice-président
Solidarité

PATRICE GIRARD
10^{ème} vice-président
Assainissement

ALAIN ZAHM
1^{er} vice-président
Economie

DANIEL MISERY
9^{ème} vice-président
Culture & tourisme

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLO

| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|
| 48 | 9 | 11 | 6 |
| conseillers communaux titulaires | conseillers communaux suppléants | vice-présidents | conseillers communaux délégués |

Le conseil communautaire est l'organe délibérant d'Annonay Agglo. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour prendre, en concertation, les grandes décisions qui concernent les compétences de l'intercommunalité.

Il est composé de 48 conseillers (57 lors du précédent mandat) dont le nombre est fixé au prorata de la population dans les communes.

Le lieu habituel des réunions est la salle Etable, située Espace économique J. Monnet, à la Lombardière.

Tous les délégués prennent part au vote. Pour délibérer valablement, il est nécessaire que soit présente la majorité des membres du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

PREMIÈRE ANNÉE DU CONSEIL

6 conseils → **149** délibérations

7 séances du bureau → **79** décisions



OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION Subventions aux commerces

780 000€

mobilisés en 2015 par l'ensemble des acteurs financeurs.

146 250€

dédiés aux subventions aux entreprises

jusqu'à

10 000€

octroyés par subvention (selon montant HT des investissements qui doivent être d'au moins 10 000€)

En place depuis janvier 2015 et pour une durée de 18 mois, l'OCM permet d'attribuer des subventions aux commerces du Bassin. Elle vise à dynamiser l'économie locale de proximité en favorisant la création et le développement des entreprises artisanales, commerciales et de services dans l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Morgane Kerninon, en charge de l'animation et du suivi de l'opération :

> lors de ses permanences à l'Atelier du projet, rue Boissy d'Anglas à Annonay, les lundis, de 14h à 17h ;

> par courriel :

morgane.kerninon@annonay-agglo.fr ;

> par téléphone : 06 78 52 77 57

Cette opération est réalisée en partenariat avec l'Etat, le conseil départemental 07, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et en partenariat avec le Syndicat Mixte de l'Ardèche Verte et la Fédération des commerçants Annonay+.

[informations complémentaires sur
annonay-agglo.fr](http://annonay-agglo.fr)

CE QU'ILS EN DISENT

L'EXPERT

Morgane KERNINON

en charge de l'animation
et du suivi de l'OCM



« Mon rôle est notamment d'être à la disposition des commerçants, artisans et prestataires de services pour les accompagner dans leurs projets, d'être un « appui-conseil » aux entrepreneurs dans leurs projets de développement mais aussi d'être l'interface entre eux et les différentes administrations partenaires de ce projet. »

L'ÉLU

Alain ZAHM

Vice-président délégué à
l'économie



« L'économie de proximité est au cœur des priorités de l'Agglo. Cette opération vise à unir nos efforts pour accompagner les entreprises du commerce, de l'artisanat et des services dans leur développement. L'OCM encourage les initiatives en faveur de l'économie locale en lui donnant un petit coup de pouce. »

VILLEVOCANCE :

une des villes les plus sportives de l'Ardèche :

392
licenciés

30.6% des habitants
169 - de 18 ans
223 + de 18 ans

Samedi 14 mars dernier, la commune de Villevocance se voyait décerner le second prix du challenge de la ville de moins de 1500 habitants la plus sportive de l'Ardèche.

Quelques 280 villes concourraient dans cette catégorie pour le challenge de la ville la plus sportive d'Ardèche ; Villevocance est montée sur la deuxième marche du podium. Les critères retenus par le comité de sélection étaient nombreux : le nombre

de licenciés par rapport au nombre d'habitants, le nombre d'adultes par rapport aux moins de 18 ans, le nombre de femmes par rapport aux hommes, le nombre de clubs et d'équipements sportifs.

Ainsi, dans la commune, six clubs sont affiliés à une fédération : le judo, le karaté, le football, le tennis, l'équitation et les boules. Le motoclub et la zumba sont également présents

sur la commune.

Lors de cette cérémonie de récompense, M. Plénet, Président de l'Agglo et M. Toularastel, Maire de Villevocance, ont félicité l'ensemble des bénévoles et le salarié du club de foot pour leur implication et ont souligné l'importance du soutien des associations sportives du fait de la dynamique et des valeurs qu'elles transmettent.



© Michel Donnet

Le printemps est arrivé. Les étals sortent de la grisaille et les envies de légumes et fruits frais fleurissent.

De nombreux maraîchers et artisans des métiers de bouche vous accueillent chaque semaine sur un marché près de chez vous. En Ardèche, aller au marché, c'est souvent faire le choix de produits cultivés et fabriqués dans la région. C'est également faire le choix de produits de saison, l'occasion de demander des conseils de préparation pour de nouvelles recettes... Un moment de rencontres.

LES
MARCHÉS
DE L'AGGLO

| | | |
|------|--------------|---------------------|
| mer. | 7h > 12h | Annonay |
| ven. | 8h > 12h | Villevocance |
| | 12h > 19h | Davézieux |
| sam. | 16h > 19h | Vocance |
| | 7h > 12h | Annonay |
| dim. | 8h30 > 12h30 | Boulieu-lès-Annonay |

LES MARCHÉS DU BASSIN :
Les étals reprennent des couleurs :



© Jean-Baptiste Mazon

INITIATIVE(S) LOCALE(S)

SALON 100% CRÉATEURS pour la fête des mères

• dim. 10 mai 2015

>>> salle polyvalente, Boulieu-lès-Annonay

>>> 10h > 18h



L'Association l'Oiseau lire en collaboration avec Patines, Lin et coton, vous propose :

> **UN ESPACE EXPOSITION-VENTE 100% créateurs** : pour trouver le cadeau idéal pour la plus belle des mamans grâce aux 47 exposants.

> **UN ESPACE D'ATELIERS CREATIFS pour tous** :

- Art floral > 10h30 > pour adultes
- Fabrication d'un pendentif > 10h30 > adultes
- Encre de chine > 10h30 > à partir de 15 ans
- Dessin expressif et humoristique > 13h30 > adultes
- Bagues boutonnées > 13h30 > à partir de 5 ans
- Fabrication de bourse > 13h30 > à partir de 12 ans
- Art de l'estampage > 14h30 > à partir de 8 ans
- Présentoir à cartes / photos > 14h30 > à partir de 5 ans
- Pastels secs > 14h30 > à partir de 12 ans
- Bracelets brésiliens chics > 15h30 > à partir de 5 ans
- Cartonnage > 15h30 > à partir de 8 ans

> **INFORMATIONS PRATIQUES pour participer aux ateliers** :

Durée : 45' à 1h / atelier Tarif : 10€/personne/atelier (matériel fourni)

Inscription obligatoire + règlement à l'ordre de Association Oiseau Lire

108 route de Samoyas - 07100 Boulieu-lès-Annonay

Renseignements : 06 71 39 14 90 ou par courriel : oiseau-lire@hotmail.fr

Participez au magazine d'Annonay Agglo : photos, dessins, questions, bons plans, coups de cœur ou commentaires...

Une sélection de vos contributions sera reprise dans cette rubrique !

Envoyez vos documents (fichiers sous forme de traitement de texte et images en haute définition à : le-mag@annonay-agglo.fr

Le magazine est un trimestriel. La définition du sommaire a lieu 3 mois à l'avance, plus les informations arrivent tôt, plus vous avez de chance d'être publié !

L'envoi d'informations signifie que vous autorisez Annonay Agglo à publier les contenus (images et/ou textes) dans son magazine trimestriel, publié à 18 500 exemplaires et diffusé dans les boîtes aux lettres des foyers des 16 communes de l'Agglomération. Annonay Agglo se réserve le choix de publier ou non vos contributions et la date de parution. La publication de photos, d'illustrations ou de textes n'est pas rémunérée.

L'AGGLO PRATIQUE

Communauté d'Agglomération du bassin d'Annonay

La Lombardière, BP 8, 07430 Davézieux • 04 75 67 55 57

du lun. au ven. > 8h - 11h45 / 13h45 - 17h

• **Déchèteries** • 04 75 67 97 93

> Marenton, Annonay

du lun. au sam. > 7h30 - 12h / 13h30 - 17h30

> Les Ensuries, Vernosc-lès-Annonay

mer. & ven. > 9h - 12h / 13h30 - 16h30 • sam. > 13h30 - 16h30

> La Vocance, Villevoconce

mar. & jeu. > 9h - 12h / 13h30 - 16h30 • sam. 9h - 12h

• **Piscine de Vaure** • 04 75 33 46 54

période scolaire

lun. > 12h - 13h30

mar., jeu. & ven. > 12h - 13h30 / 17h - 19h30

mer. > 10h30 - 13h30 / 17h - 19h30

sam. > 9h - 12h / 15h - 19h

dim. > 9h - 12h45

• **Service de l'urbanisme** • 04 75 67 55 57

La Lombardière, 07430 Davézieux

du lun. au ven. > 8h - 12h / 13h30 - 16h30

• **Bibliothèque Saint-Exupéry** • 04 75 67 94 69

Parc Saint-Exupéry, Annonay

période scolaire

mar. > 10h - 12h / 15h - 18h

mer. > 10h - 18h

jeu. > 15h - 19h

ven. > 15h - 18h

sam. > 10h - 15h

• **Billetteries En Scènes** • 1h avant le début de la représentation

Théâtre des Cordeliers, Annonay • 04 75 34 71 12

mer. > 14h - 17h

Espace Montgolfier, Davézieux • 04 75 33 12 12

lun., mar., jeu. & ven. > 14h - 17h

LES RENDEZ-VOUS de l'Agglo

mer.

13
mai

ZEBDA + 1^{ère} partie

>>> Espace Montgolfier, Davézieux >>> 21h
> concert debout > 25€ > 20€ > 15€ > co-organisation avec La Presqu'île / Smac 07
Après plus de 20 ans de scène, ce combo-toulousain n'a pas perdu l'enthousiasme de ses jeunes années. L'alchimie est intacte. Zebda arpente à nouveau les routes pour nous présenter un 6^{ème} album : « Comme des Cherokees », toujours aussi militant que réjouissant ; le tout, bien entendu, avec talent !



C'EST DEHORS DEDANS ! • Temps fort •

19 > 24
mai

Fortes de leur complémentarité, Annonay Agglo et Quelques p'Arts... s'associent, pour présenter une semaine de spectacles vivants sur la scène de l'Espace Montgolfier, du Théâtre, ou encore sur l'espace public. Du théâtre à la musique, de la danse aux arts du cirque, les artistes (du local à l'international) vont vous faire oublier les frontières du dedans et du dehors.



lun.

1^{er}
juin

LES RDV DE L'ENTREPRENEURIAT > Identifier les compétences

>>> Pôle entrepreneurial de Vidalon >>> 18h > proposée par le réseau CRÉAFIL
Se développer et pérenniser son activité : c'est l'objectif de chaque créateur lorsqu'il se « lance à l'aventure » ! Cet atelier permettra à chaque participant de mieux cerner ses compétences, détecter celles qui seront nécessaires pour l'accroissement de son activité et mieux maîtriser ses recrutements futurs. Cette rencontre a pour objectif d'aider les chefs d'entreprise à prendre du recul par rapport à leur pratique professionnelle et à l'organisation de leur structure.
> Participation gratuite, uniquement sur inscription.

sam.

6
juin

BIODIVERSITÉ DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE MOYENNE MONTAGNE

>>> Départ place du Village, Monestier >>> 14h > 17h
Randonnée grand public, organisée par La Forêt des contes en vocance, 04 75 34 69 60



mer.

10
juin

JOURNÉE PORTES OUVERTES > pôle entrepreneurial de Vidalon

>>> de 10h à 13h
Annonay Agglo s'associe au Réseau Rhône-Alpes pour cette nouvelle édition des Journées Portes Ouvertes des Pépinières d'entreprises. Le pôle entrepreneurial de Vidalon à Davézieux ouvrira ses portes.
Au programme : visites des locaux et rencontre avec les partenaires de l'aide à la création d'entreprises.



sam.

27
juin

PETITS TRAPPEURS DES BOIS À LA DÉCOUVERTE DE LA VIE SAUVAGE

>>> Départ, place de l'église, Vocance >>> 10h > 17h • Spécial enfant •
Participation de 4€, proposé par le bureau Montagne Ardèche Verte, 06 75 66 73 49

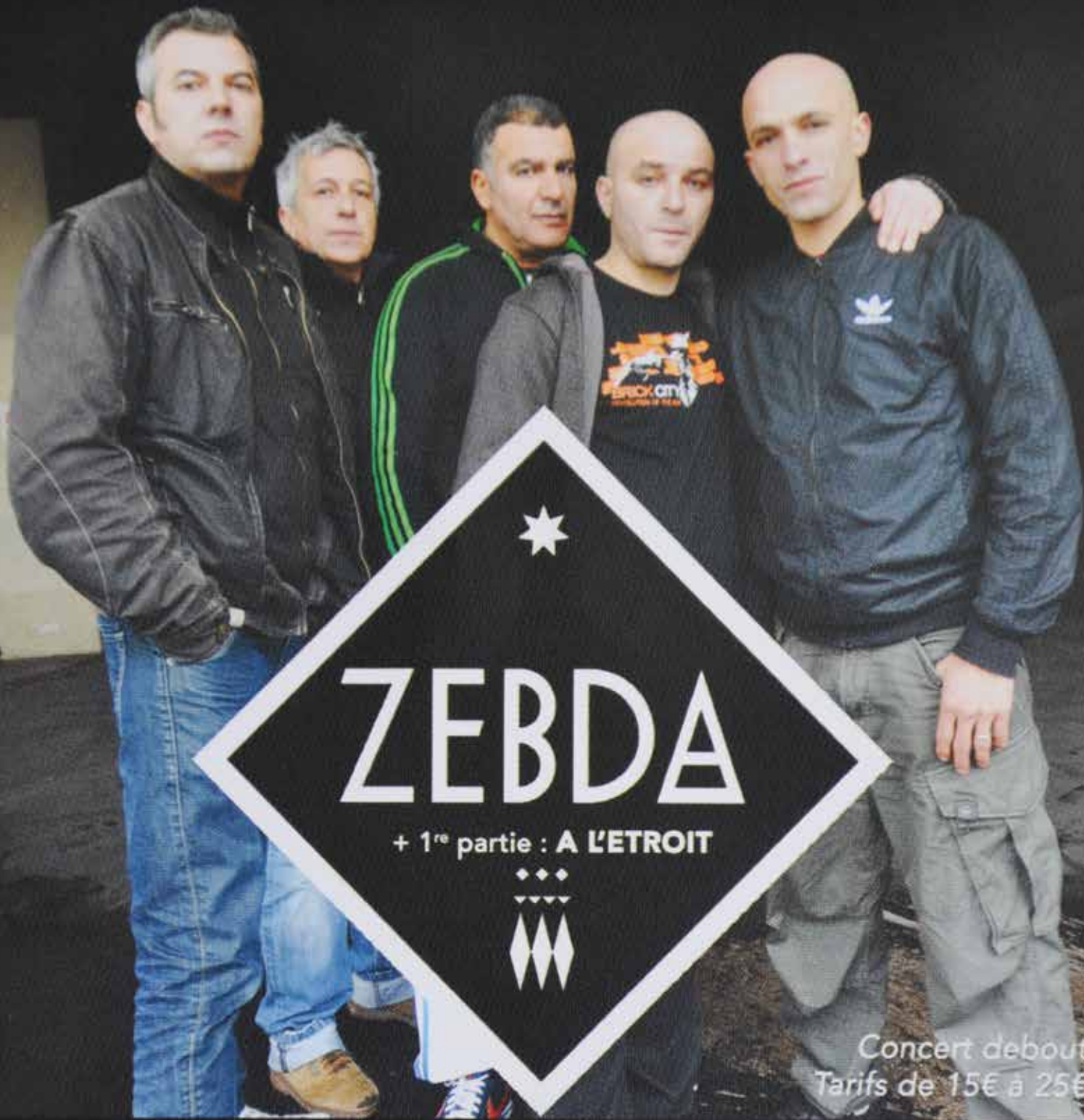


jeu.

2
juil.

LES RDV DE L'ENTREPRENEURIAT > Journée d'informations des créateurs

>>> Pôle entrepreneurial de Vidalon > proposée par la CCIT de l'Ardèche
9h > 12h : Les 10 clés pour entreprendre 14h > 17h : RDV juridique
> participation gratuite, uniquement sur inscription.



Concert debout
Tarifs de 15€ à 25€

MER 13 MAI 2015 - 21h

Espace Montgolfier - DAVEZIEUX

**Billetteries : Espace Montgolfier - Davézieux / Théâtre - Annonay / annonay-agglo.fr
En co-organisation avec La Presqu'île / Smac 07**